

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

La discorde civile n'est pas une bonne préparation à l'entente internationale.

Période de vacances ! Pour se reposer on se prépare à se battre ! Gauche contre droite ! On organise de part et d'autre la mobilisation des forces prêtes à s'affronter ! Il paraît que c'est indispensable pour remettre de l'ordre dans le désordre actuel !

Gauche et droite ! On les cherche. Où sont-elles ? Avant la guerre, avant la révolution sociale qui est en train de tout chambarder, cela avait un sens clair et défini. On savait ce que ça voulait dire. Aujourd'hui, cela fait un peu l'effet de ces écrivains que l'on met dans les musées zoologiques sur les spécimens ossifiés des races disparues !...

La confusion des choses a fait dans les esprits un affreux méli-mélo où l'on se reconnaît plus. Les hommes des anciens partis ne restent auprès les uns des autres que par habitude, par routine et parce qu'ils ne savent pas où aller pour être mieux... en attendant que la maison qu'ils sentent trembler autour d'eux croule sur la tête de tous ses habitants !

Mais chacun des groupements ainsi figés ne représente plus un corps de doctrines communes et, dans l'incertitude des frontières qui le sépare des autres, chaque parti divise ses temps à se battre contre lui-même. Dès qu'on aborde les terribles problèmes de l'heure on a vite fait de s'apercevoir qu'il n'y a plus, comme autrefois une politique de droite et une politique de gauche ? Partout, on se dispute et entre hommes du même parti les querelles sont plus âpres qu'entre hommes de partis différents. Il y a plus de haine d'amis à amis que d'adversaires à adversaires.

Dans l'un et l'autre camp, on trouve des partisans de l'économie dirigée, de l'économie libérale, de la dévaluation, de l'étalon-or, etc., etc. Si les classements correspondaient aux idées et aux tempéraments, il y aurait une définitive désagrégation des formations encore subsistantes. Sur chacune de ces questions se formerait un parti dont les éléments seraient pris dans tous les groupes, entre lesquels ce serait un immense et perpétuel va et vient...

Et pourtant nous assistons à ce bataille qui restera l'une des bouffonneries les plus réussies de notre époque, de voir les socialo-communistes se poser en défenseurs des libertés républicaines ! Quand on pense au degré de naïveté ou d'ignorance, ou de complaisance, ou de servilité à des mots d'ordre venus ou ne sait d'où, qu'il faut pour avaler ça, ou ne peut plus s'étonner de rien ! Quand on pense que des gens vous proposent sérieusement de confier la garde de la démocratie aux partisans du marxisme dont le but est de la détruire puisqu'il implique obligatoirement l'absorption de l'individu par la collectivité, comment ne se dirait-on pas que les hommes ont perdu le sens des discussions honnêtes, loyales et que le sort du monde est à la merci de véritables jeux de mots ?

La cause de tous ces dérèglements c'est ce qu'on continue à appeler « la crise ». La crise qui domine tout ; la crise d'une société où l'on s'obstine à vouloir vivre comme s'il n'y avait rien de changé. Il y a l'inadaptation des hommes qui se refusent à admettre que le progrès soit une condition possible et favorable au développement de la vie humaine ; il y a le drame des hommes qui ont déchainé des forces dont ils ne sont plus les maîtres et qui voudraient, en vain, étouffer les conséquences de leur propre génie. Elle sévit sur le monde. Il n'y a pas un mal français, un mal anglais, un mal américain particulier à chacun de ces pays, qui peut se traiter séparément, celui-ci guérissant pendant que cet autre continue ou s'aggrave. Et c'est pourquoi, il est paradoxal de constater qu'au lieu d'unir cette crise divise et qu'elle provoque dans tous les pays un développement dangereux du nationalisme toujours prêt à s'en prendre au voisin d'un mal dont tout le monde souffre.

L'autre jour, dans l'Agence éco-

nomique et financière, M. Caillaux faisait la-dessus ces remarques particulièrement frappantes :

« J'ai observé que l'incroyable développement de la production issu de la machine déchainée conduisait les nations, particulièrement celles de la vieille Europe, à se replier sur elles-mêmes, momentanément tout au moins, je n'ai cessé de dire, de répéter qu'on aboutirait à un étiolement général, précurseur d'imprévisibles calamités, « si l'on versait dans l'autarchie déréglée, si l'on ne comprenait pas qu'il faut s'orienter vers la constitution de larges marchés, préparer des segments économiques qui, pour un temps, diviseront la planète... »

Mais comment convaincre les peuples malheureux que le mal universel ne sera pas guéri par des remèdes égoïstes nationaux, comment les persuader que leur salut est dans l'entente et qu'ils sont tous perdus s'ils restent hostiles et divisés les uns contre les autres ? Comment leur faire comprendre et sentir qu'au lieu d'être antagonistes leurs intérêts sont solidaires ?...

Y réussira-t-on jamais ? On peut se le demander quand on voit combien il est difficile de convaincre les citoyens de notre pays que la guerre civile est une mauvaise préparation à la paix générale et qu'il n'y a aucune chance de réaliser jamais l'entente internationale si les habitants d'une même nation n'arrivent pas à ne pas se battre entre eux.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

#### NOS DRAPEAUX

Au moment où se pouvoient les villes et les campagnes, voulez-vous que nous recherchions l'origine des drapeaux français et contions leur histoire ?

Elle ne date pas d'hier, car c'est vers l'an cinq cents que le roi Clovis voulut se placer sous la protection de l'apôtre Saint-Martin, patron de la monarchie, prit sa chape, c'est-à-dire son manteau, pour s'en faire un étendard. Elle était bleue ; le bleu devint donc la couleur nationale jusqu'à l'avènement des Carolingiens qui, tout en la conservant dans le blason royal, lui substituèrent la bannière de Saint-Denis qui était de soie rouge, sans ornements d'or ni d'argent.

C'est ainsi que le rouge devint, dès lors, la couleur des rois et le resta jusqu'à la guerre de Cent ans. Mais, à ce moment, le roi d'Angleterre, Henri IV, étant devenu le maître de Paris, s'attribua la royauté de France et arbora l'oriflamme rouge. Il fallut bien abandonner la couleur adoptée par les ennemis ; les Français choisirent le blanc en raison de leur culte pour la Vierge et leur étendard fut de cette couleur et semé de fleurs de lis d'or. Mais chaque roi modifiait sa bannière, car c'était le nom usité alors, avec ceux de pennon, gonfalon ou oriflamme. Louis XI avait l'étendard bien avec une croix blanche ; Charles VIII y ajouta des lis d'or ; François 1<sup>er</sup> le porta mi-partie bleu et blanc et Henri IV bleu uni.

Mais, déjà, depuis l'avant-dernier de ces rois, nos trois couleurs avaient fait leur apparition dans l'uniforme de la maison royale où elles demeurèrent jusqu'à la Révolution. Cependant, jusqu'alors, la couleur des drapeaux n'avait pas été unique. En dehors de la bannière royale, chaque régiment avait la sienne ; celui de Picardie était rouge ; celui de Champagne vert ; celui de Navarre et de Piémont feuille morte. Enfin, en 1638, sous Louis XIII, tous les régiments adoptèrent le drapeau blanc. Ils le gardèrent jusqu'en 1789. A cette date, la garde nationale adopta la cocarde tricolore et composa son drapeau avec les trois couleurs. Toutefois, elles ne furent pas disposées comme à présent et c'est la Convention qui prit un décret ainsi conçu : « Le pavillon, ainsi que le drapeau national, sera formé des trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales, de manière que le bleu soit attaché à la garde du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant. »

Ces couleurs étaient celles de la Ville de Paris auxquelles on ajouta le blanc de la royauté. Les drapeaux de l'armée prirent pour inscription : « Discipline et obéissance à la loi ». En 1830, sa devise fut : « Liberté, ordre public ». De nos jours, ils portent les mots : « Honneur et patrie ». Ajoutons qu'en 1814, lors de la Restauration le drapeau blanc fut rétabli. Supprimé pendant les Cent jours, il fut repris au retour de Louis XVIII et fut conservé jusqu'en 1830. Depuis lors, il a été remplacé par le drapeau tricolore. Daniel Bruce.

## Informations

### Pour la suppression des cumuls

A la suite des décisions prises samedi soir au ministère des finances, les membres de la commission chargée de rechercher les abus et les cumuls d'emplois dans les administrations ont reçu un ordre de mission pour :

1. Opérer toutes investigations auprès de toutes les administrations de l'Etat, des départements, des communes, offices, établissements publics, entreprises subventionnées ou concessionnaires de services publics, colonies, protectorats et territoires sous mandats, afin de rechercher tous les cumuls d'emplois, d'indemnités et de pensions définis à l'article premier du décret du 2 juillet 1935 ;

2. De faire présenter dans le même objet tous livres, registres, documents et pièces comptables détenus par ces administrations ;

3. Réclamer des magistrats, directeurs, chefs de services, et d'une façon générale tous fonctionnaires de ces administrations, l'exécution des lois et règlements sur les cumuls d'emplois, d'indemnités et de pensions.

### Le premier contingent de la classe 1933 est libéré

Les soldats appartenant au contingent de la classe 1933, qui devaient être libérés en avril dernier, et qui, comme on sait, ont été maintenus trois mois de plus sous les drapeaux, ont été rendus à la vie civile.

### En Espagne

Le conseil de guerre a rendu sa sentence dans le procès intenté à sept révolutionnaires accusés de meurtre de gardes municipaux à Moreda lors du mouvement d'octobre.

Le procureur demandait deux peines de mort et cinq peines de réclusion perpétuelle, une peine de quatorze ans et une autre de douze ans de prison.

### En Allemagne

Dimanche matin a eu lieu l'appel général, puis le défilé de trois cent mille anciens combattants allemands de la Ligue « Kyffhäuser », rassemblés à Cassel.

Après des allocutions patriotiques du colonel Reinhardt, chef du « Kyffhäuserbund » ; du général von Epp, de M. Oberlinner, président des mutilés de guerre, les deux cent mille anciens combattants ont défilé, avec fanions et drapeaux.

L'après-midi a été consacrée à toutes sortes d'exercices des détachements de la nouvelle armée.

### Après l'accord naval anglo-allemand

Le gouvernement a adressé à la France, à la Grande-Bretagne et aux autres pays signataires du traité de Washington, des notes donnant le détail des navires de guerre que l'Allemagne a déjà mis en chantier et de son programme de constructions navales pour l'exercice 1935-1936, basé sur les stipulations du récent accord naval anglo-allemand.

### La restauration des Habsbourgs

Revenu de Steenkerkel, où il participa aux négociations avec la famille des Habsbourgs, M. von Wiesner, ex-ministre plénipotentiaire et chef du mouvement légitimiste autrichien, a déclaré dans une interview :

L'abolition de la loi de bannissement de 1919 signifie que les membres de la maison d'Autriche se trouvant encore à l'étranger auront en principe la faculté de rentrer en Autriche. Dans la pratique, cela ne concerne cependant pas le prétendant Otto ni l'ex-impératrice Zita, qui, pour le moment, ne pourront pas rentrer au pays.

« Le légitimisme, a affirmé également M. von Wiesner, repousse toute aventure, tout putsch et autres méthodes illégales, et désire réaliser son but par des moyens légaux. »

### Le conflit italo-abyssin

Parmi les moyens de pression à exercer sur l'Italie, le cabinet anglais avait envisagé la fermeture du canal de Suez. Si le conseil de la S.D.N. décidait l'embarquement des envois d'armes vers la Somalie et l'Erythrée, il serait de la compétence de la S.D.N. d'examiner les navires passant par le canal de Suez et de saisir les armes.

M. Avenol, secrétaire général de la S.D.N., est attendu prochainement à Londres, où il prendra contact avec sir Samuel Hoare, ministre des Affaires étrangères et M. Eden.

### En Grèce

Au cours de la séance de l'Assemblée, M. Metaxas a proposé de modifier la motion relative au plébiscite dans ce sens :

« L'Assemblée reconnaissant la royauté comme le régime le mieux adapté à la Grèce, invite le peuple à procéder au plébiscite. »

De nombreux députés ont applaudi M. Metaxas.

### En Chine

On mande de Pékin à l'Agence Reuter que le groupe de bandits chinois qui s'était concentré dans le voisinage des tombes de Mings, à 20 milles au nord-ouest de Pékin a été dispersé par les troupes et la police locale, avant d'avoir eu le temps de se diriger sur la ville.

Les bandits ont été repoussés au delà de la Grande-Muraille.

### EN PEU DE MOTS...

— Le volcan Chillan au sud de Santiago est en pleine activité et lance des flammes et de la lave en grande quantité en même temps qu'il fait entendre des grondements intérieurs.

— Les gouvernements français et allemand ont décidé de reporter au 31 juillet 1935 la date d'expiration des accords commerciaux.

— Une explosion s'est produite dans les mines d'or de Mysore. 60 personnes ont été tuées.

— Dimanche matin a été inauguré à Toulon le monument élevé à la mémoire du poète provençal François Fabié qui a fini ses jours à Toulon.

— M. le docteur Costes, adjoint au maire de Marmande, candidat de concentration républicaine, a été élu conseiller général du canton de Marmande par 2.107 voix contre 1.267 obtenues par M. Abadie, communiste.

— Une fabrique de fauteuils, située rue des Teinturiers, à Toulouse, a été détruite par le feu. Les dégâts s'élevaient à 300.000 francs.

## NOS ÉCHOS

### La gloire.

Dans cette petite commune de Seine-et-Marne, la maîtresse d'école est adorée de ses élèves et choyée des parents. Chacun est aux petits soins pour elle et elle le mérite. L'autre jour, elle annonçait à ses élèves qu'il n'y aurait pas de classe le lendemain en raison de l'anniversaire de la mort de Victor-Hugo.

La fille de la factrice suppléante écoute cette information avec émotion, d'autant que la maîtresse a l'air grave et soucieux. Puis l'enfant referme ses cahiers d'écriture et rentre au logis familial.

— Tu sais, maman, il n'y a pas de classe samedi, parce que M. Victor Hugo est mort. Ça doit être le frère de « Mademoiselle ». Elle avait l'air tout triste...

La factrice est une brave femme qui sait juste assez lire et écrire pour mettre la mention « inconnu » sur les lettres qui ne touchent pas les destinataires. Elle hoche la tête et conclut :

— Tu crois, Josette ? C'est possible... Alors, il faudra apporter des fleurs à « Mademoiselle » pour mettre sur la tombe... Elle est si « brave »...

Cela rappelle cette vieille histoire : « Anatole France et Jean Jaurès vont faire une tournée de conférences en province. Ils arrivent dans une petite ville du Midi et sont accueillis avec enthousiasme par l'organisateur de la réunion. On se rend au théâtre. La salle est comble. Le président annonce le premier orateur... »

— La parole est à Jaurès... France se penche vers le tribun :

— Ça, c'est la gloire... France parle et remporte un triomphe. Le président se tourne ensuite vers l'écrivain dont il cherche vainement à se rappeler le nom. Il bafouille :

— A son tour, M. Anatole va vous parler.

Alors Jaurès, avec un sourire dans sa barbe :

— Moi, c'est la gloire ; mais vous, France, c'est la popularité...

Et « M. Anatole », fit un discours médiocre, car il n'était pas bon orateur.

### Problème.

On sait quels paradoxaux examens Edison fit passer aux jeunes ingénieurs qui lui demandaient une place dans ses entreprises. André Citroën s'emussait parfois à imiter le grand inventeur américain. Parmi les petits problèmes qu'il posa le plus souvent, celui-ci mérite une mention particulière :

— Supposez, demandait le constructeur, supposez un levier idéal, doué d'une vitesse illimitée. On attache à la queue de ce chien une casserole. Le chien s'enfuit et, entendant derrière lui le bruit de la casserole, augmente progressivement la rapidité de sa course pour y échapper. Quelle vitesse maxima atteindra-t-il ?

Presque toujours, les candidats se perdaient dans les calculs les plus compliqués sans parvenir à trouver une solution satisfaisante. Finalement, A. Citroën leur donnait le mot de l'énigme. — La vitesse à laquelle devra atteindre le chien est de 340 mètres à la seconde, c'est-à-dire la vitesse du son. Lorsque, en effet, le levier ira aussi vite que le son, il n'entendra plus la casserole, et, par conséquent, il s'arrêtera.

## L'ÉPUISEMENT FINANCIER DU REICH

« Le Capital » publie l'article suivant de son correspondant de Berlin :

L'énumération des dissemblances entre la France et l'Allemagne serait fastidieuse. Les vieilles coutumes sont tellement enracinées dans les esprits de ces deux pays que presque aucun effort d'assimilation ne parviendrait à aplanner les contrastes existants. Il suffit d'indiquer la profonde divergence que l'on constate dans la gestion des finances publiques : en France, libéralisme classique, en Allemagne, affarisme américain. (N'a-t-on pas vu un ministre des Postes investissant les deniers publics dans des spéculations gigantesques — et malheureuses ?) Un détail peut frapper : en France, le Gouverneur de la Banque de France est toujours choisi parmi les hauts fonctionnaires de l'Etat ; en Allemagne, le président de la Reichsbank est en général un ancien directeur de banque privée et, en tant que président de la Banque d'Etat, il n'est que le délégué des grandes banques.

Le Dr Hjalmar Schacht, de 1925 à 1931 et de 1933 à nos jours, Président de la Reichsbank, n'ignore nullement la mission qui lui a été confiée. Aujourd'hui, plus que jamais, il se considère comme le mandataire des grandes Banques et en cette qualité, il lutte parfois contre le Gouvernement du Reich et les grands trusts (surtout métallurgiques) qui poussent au réarmement à outrance. Ce conflit passionne toute l'Allemagne. Quelle sera son issue ? Le Dr Schacht aurait-il eu raison d'affirmer dernièrement que si, jusqu'ici, il a été le subordonné de Hitler, dans quelques mois, il en serait le maître ?

L'opposition profonde entre les grandes Banques et les grands métallurgistes (Thyssen, Krupp, Voegeler, Bosch, Siemens, Boehringer, Dhm) est indéniable. Les Banques sont, en ce moment, complètement paralysées par le dégel des traites d'Etat émises pour financer le réarmement. On sait à Berlin que l'orage a éclaté aux dernières séances du cabinet. Le groupe Schacht-Neurath-Schwerin a été battu par Hitler, Goering, Blomberg. Les premiers se sont dressés contre la dilapidation des avoirs des banques qu'on emploie entièrement à payer la nouvelle armature du Reich.

Reichswehr et industrie lourde, pour des raisons différentes, aspirent fébrilement au réarmement. La première pour tenir fermement en main les destinées de l'Allemagne, la deuxième pour accaparer rapidement des bénéfices gigantesques. Qui sait si une occasion pareille s'offrirait dans l'avenir ?

Puisque la politique allemande s'est prononcée pour la formation d'une armée, d'une marine et d'une aviation très fortes, l'industrie lourde ne veut pas perdre la possibilité, la dernière peut-être, de s'enrichir au détriment de toutes les autres formations économiques. Il est incontestable que la fabrication des armes a amené la prospérité des affaires métallurgiques. Mais en même temps, elle a absorbé toutes les ressources du Reich qui est forcé de faire appel au concours des Banques. Le Reich n'est pas à même de financer les commandes d'armes par ses propres moyens (impôts, etc.). Il emploie les « Arbeitsbeschaffungswechsel » (traites pour procurer du travail) et d'autres émissions à court et moyen terme. On peut évaluer la valeur des commandes mensuelles à 600 millions de marks et on ne se trompe pas en chiffrant les prêts des Banques, jusqu'à la fin de 1934, à 13 milliards de marks. C'est l'Etat qui, seul, absorbe tous les capitaux des Banques. Aucun crédit ne peut plus être accordé ni aux particuliers, ni aux entreprises privées, ce qui provoque non seulement leurs protestations, mais celles de toutes les Banques. On ne se dissimule plus que ce système de prélèvement dans les Banques ne pourra aboutir qu'à leur banqueroute, comme à celle de l'Etat et à l'écrasement de la monnaie.

Toutes les grandes Banques et le Président de la Reichsbank ne cessent de donner de graves avertissements au Gouvernement du Reich. On n'hésite pas à rappeler instamment la grande « escroquerie » de l'inflation qui se répèterait si l'on n'arrêtait pas immédiatement les dépenses inconsidérées

### Les flatteurs.

Quand M. Emile Loubet était président de la République, il reçut un jour un ambassadeur d'une puissance sud-américaine qui l'accabla de compliments aussi exagérés que ridicules. Le Président l'écoutait de son air paisible et ne disait rien. A un moment donné, l'ambassadeur ne trouve rien de mieux

des armements. Ces dépenses, improductives au plus haut degré, menacent l'Allemagne d'une nouvelle inflation dont la conséquence serait la renaissance du communisme écrasé par Hitler.

Ces avertissements n'ont eu jusqu'ici aucun effet. Les plus audacieuses manipulations de crédits continuent, et le Dr Schacht, malgré lui, est forcé de s'y prêter. Ses multiples tentatives pour amener les Etats étrangers à accorder des crédits au Reich sont restées vaines, bien que le montant des dettes allemandes à l'étranger ait diminué, de 1931 à 1934, de 13 milliards (23,8 milliards en juillet 1931, environ 11 milliards fin 1934). Mais cette diminution des dettes doit être attribuée principalement à la dévaluation des devises anglaises, américaines, suédoises, etc. et aux transactions avec les scribes. Le remboursement en argent n'a porté que sur des sommes minimes.

Dans l'impossibilité où il se trouve de contracter de nouveaux emprunts à l'étranger, Schacht opère dangereusement sur le marché intérieur. Les Compagnies d'assurances ont été forcées de prêter par deux fois cinq cent millions de marks. Plus de trois milliards de traites ont été tirées par le Gouvernement au profit des entreprises métallurgiques et celles-ci ont été récomptées par la Reichsbank. En outre, pour un milliard, des traites ont été tirées avec un aval aléatoire — celui d'un paiement postérieur par le moyen des impôts. Fin mars 1935, l'endettement du Reich auprès des banques était de 2.166 millions de marks, auxquels s'ajoutent les bons du Trésor à moyen terme, dont on ne connaît pas le montant exact. Il doit être très important. Bien que l'année budgétaire, en Allemagne, commence à couvrir le 1<sup>er</sup> avril, cette fois le budget n'a pas encore été promulgué — probablement pour ne pas divulguer l'endettement foudroyant de l'Etat.

On peut s'étonner que les dépenses immenses auxquelles se livre le Reich n'aient pas trouvé jusqu'ici une répercussion dans la circulation des billets de banque qui reste, à peu près stable (5.642 millions de marks). Ce fait s'explique par l'entrée en jeu des traites qui, actuellement, constituent une sorte de monnaie. Le danger de cette politique des traites est incontestable. Leur valeur a atteint déjà la somme de quatre milliards de marks, somme formidable fournie par les Banques et absorbée uniquement pour le réarmement. On peut constater que les Banques ne possèdent presque plus de traites des particuliers qui, d'ailleurs, ne seraient pas escomptées par la Reichsbank, faute de moyens. La Reichsbank a perdu son contact avec le marché des affaires. Elle n'est plus que la grande pourvoyeuse des fonds nécessaires au réarmement.

Un particulier qui ferait uniquement ses affaires par le moyen de traites renouvelés à chaque échéance — le fait facile. Ce sort attend-il le Reich ? Les cris d'alarme poussés dernièrement par l'adjoint du Dr Schacht, le Dr Dreyse, le laissent craindre.

L'armée de 100.000 hommes a coûté au Reich tous les ans 500 millions, la marine 200 millions. La nouvelle armée, la marine et l'aviation, exigent une dépense annuelle de 5 milliards de marks. Les rentrées d'impôts, bien qu'augmentées depuis deux ans, ne suffisent point au financement de la militarisation allemande.

On répand cette plaisanterie plutôt amère que « l'arme la mieux fourvue dans le Reich est la traite de cavalerie. » Le Dr Schacht voudrait combattre cette politique financière néfaste, ayant démontré à Hitler que l'armée dont il est en train de doter l'Allemagne pourrait être rendue impuissante par la catastrophe financière qui menace. Mais les adjurations de Schacht ne sont pas assez puissantes pour faire fléchir les maîtres du Troisième Reich. Le Président de la Reichsbank, d'accord avec tous les Instituts financiers, n'abandonnera pas la lutte. Le réarmement, il ne l'admet que dans les limites des possibilités. On aura tout intérêt à observer, les prochaines semaines, la bataille entre le réalisme financier et l'idéologie militariste. Tout permet la prévision d'une victoire des banquiers sur les guerriers.

que de souhaiter au président de rester à la tête de la France aussi longtemps que luirait le soleil.

Le Président se penche vers le chef du protocole et lui dit à mi-voix : — Mes successeurs n'auront pas de chance. Il leur faudra présider à la chandelle.

LE LISSUR.



# Chronique du Lot

## LES COLIS POSTAUX ET AGRICOLES

M. de Monzie a reçu de la Cie du P.-O. la communication suivante :

Monsieur le Ministre,  
Par votre lettre du 14 juin courant, vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'offrirait aux producteurs du département du Lot, l'organisation de services réguliers pour le trafic des colis postaux et des colis agricoles.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette question a fait l'objet de toute notre attention et que tous nos efforts tendent à développer nos services d'apport à la gare et de livraison à domicile.

C'est ainsi que sur les 57 gares situées dans le département du Lot, ouvertes au trafic des marchandises, à grande vitesse, 24 sont pourvues d'un service direct d'enlèvement et de livraison à domicile ; en outre, 112 localités éloignées des gares sont desservies par nos services auxiliaires (S.T.A.P.O.) ou des entreprises en correspondance qui assurent :

A l'arrivée, la livraison, soit à domicile, soit au bureau de correspondant, des colis postaux, des colis agricoles et des marchandises à grande et petite vitesse (les colis postaux sont livrés à domicile dans toutes ces localités).

Au départ, l'enlèvement et le transport à la gare de ces mêmes marchandises remises au bureau de correspondant, établi dans les localités desservies.

Pour les localités qui ne sont pas encore en liaison avec nos gares, nous nous efforçons de créer de nouveaux services dans la mesure permise par le décret du 19 avril 1934.

J'ajoute que, afin de documenter les expéditeurs, nous avons diffusé en mars dernier, dans toutes les localités du Lot desservies, un tract indiquant les prix de transport des colis postaux et des colis agricoles, de tous les points du département sur Paris.

D'autre part, les réseaux viennent de soumettre à l'homologation ministérielle une proposition de tarif simplifié à vitesse unique, pour les expéditions jusqu'à 50 kilos. Ce tarif sera applicable de toutes les gares ou localités en correspondance, situées dans un autre département. Il comprend la livraison à domicile dans toutes les localités où il aura été possible de créer un tel service, ou la livraison au bureau de correspondant dans les localités desservies par un service de réexpédition n'assurant pas la livraison à domicile.

Dès que ce tarif aura été homologué, nous lancerons une nouvelle publicité, afin que les expéditeurs soient à même d'apprécier les nouvelles facilités dont ils disposeront.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, à titre documentaire, pour ce qui concerne le département du Lot, la liste de nos gares pourvues d'un service de factage, de camionnage ou de réexpédition ; un fascicule sur les services de la S.T.A.P.O., le tract édité en mars dernier et un exemplaire du tarif soumis à l'homologation de M. le ministre des Travaux publics en mai 1935.

Veillez agréer, etc...  
L'Ingénieur en Chef  
du Service central,  
BERTHELOT.

En réponse à la communication ci-dessus, M. de Monzie a adressé la lettre suivante :

Monsieur l'Ingénieur en Chef,  
En réponse à votre communication du 27 dont je vous remercie, je crois devoir vous faire diverses observations que me suggèrent tout à la fois l'expérience et l'examen des tarifs communiqués.

Le système institué par loi du 1<sup>er</sup> janvier 1926 que j'ai fait voter n'a pas donné les résultats escomptés parce que les réseaux ont été longs à l'appliquer, parce que dès leur première application les tarifs se sont révélés excessifs, parce que la baisse catastrophique des produits agricoles rend prohibitifs les mêmes tarifs.

De toute nécessité, il faut en venir au groupage et à l'organisation du transport en commun avec système de répartition à l'arrivée. L'initiative privée dans la situation actuelle est hors d'état de mettre en œuvre le système de répartition à l'arrivée sans lequel tout effort de groupage est vain. Il y aurait lieu, ce me semble, pour les réseaux de procéder à une étude en vue d'assurer directement ou indirectement cette répartition. Je me plais à espérer que votre vive promotion comme chef du service commercial des grands réseaux permettra cette étude et cette réalisation.

Veillez croire à mes parfaits sentiments,  
DE MONZIE.

## Braconnage

La gendarmerie de Lacapelle-Marival a pris en flagrant délit de braconnage le sieur Auguste Laval, 79 ans, qui pêchait dans le ruisseau de Francis (commune du Bourg) les truites avec la main.

Ce n'est pas la première fois que M. Laval a été poursuivi pour braconnage.

## LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

M. René Besse, député de Cahors, vient de recevoir la lettre ci-dessous de M. le Ministre de l'Agriculture :

« Monsieur le député et cher Collègue,

« Vous m'avez transmis une délibération de l'assemblée générale du Syndicat intercommunal d'électrification du sud du Lot demandant la réduction des tarifs imposés par les Compagnies distributrices d'électricité.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je transmets à M. le Ministre des Travaux Publics la protestation du Syndicat, en l'appuyant d'un avis très favorable.

J'ai déjà été saisi d'un certain nombre de demandes analogues émanant de diverses collectivités, demandant que soit donné lieu à une réponse de M. le Ministre des Travaux Publics.

« Vous pouvez d'ailleurs être assuré que je porterai tous mes efforts, tant auprès de mon collègue qu'auprès de la Commission extra-parlementaire de l'électricité, pour qu'il soit déferé aux vœux des populations rurales.

« Veuillez agréer, etc... — Amitiés.  
— Le Ministre de l'Agriculture : CATHALA. »

## Révision des pensions abusives

MM. Lachaze, auditeur au Conseil d'Etat et M. Coquelin, inspecteur des finances, sont nommés membres de la commission supérieure de révision des pensions dans le Lot.

## Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre distingué compatriote, M. Garchery, commandant la 25<sup>e</sup> division d'infanterie à Clermont-Ferrand, est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Nous adressons nos vives félicitations à M. Garchery qui est de Souillac.

## Enregistrement

Notre compatriote M. Marc Durrieu, de Biars-sur-Cère, est nommé surnuméraire de l'enregistrement à Ajaccio.

## Postes

M. Faurie, facteur à Lauzès, est nommé facteur-receveur à Cuniac. Félicitations.

## Palmes Académiques

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, Mme Affilé, à Cahors, est nommée officier d'académie, pour services rendus aux œuvres post-scolaires. Nos félicitations.

## Exonération de frais

Par arrêté, en date du 11 juin 1935, la commune de St-Sozy (Lot) est exonérée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1935, des frais qu'elle supporte pour faire assurer la distribution des télégrammes, messages téléphonés et avis d'appel téléphonique dans les limites de l'agglomération principale.

## Médailles d'honneur

Sont autorisés à porter la médaille d'honneur et recevront le diplôme et affèrent, les sapeurs-pompiers de Cahors dont les noms suivent :  
MM. Teil, sous-lieutenant ; Marmiesse, adjudant ; Mention, sergent ; Béliben et Bach, sapeurs.  
Nos félicitations.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

### Audience du 5 juillet

Vagabondage. — Dekock Philomène, 45 ans, et Dekock Gaston, 30 ans, sont condamnés pour vagabondage à 8 jours de prison.

Outrage public à la pudeur. — Un ouvrier agricole, Ausset, de Puy-l'Évêque, est condamné à 20 jours de prison pour outrage public à la pudeur.

Accident d'auto — Le tribunal renvoie à huitaine le jugement relatif à un accident d'auto qui eut lieu à Regourd.

La voiture de M. Fourgous, de Cahors, et celle de M. Dupont, sous-officier à Fréjus entrèrent en collision.

## Tribunal de simple police

Dans son audience du 3 juillet, les condamnations suivantes ont été prononcées :

Tapage nocturne : 1 à 3 francs ; Défaut d'éclairage à vélo : 4 à 1 fr. ; Ivresse publique : 1 à 1 fr. ; Défaut de récépissé de déclaration : 2 à 1 fr. ; Violences légères : 3 à 12 fr.

## Le motocycliste fuit !

Un motocycliste, qui passait à toute vitesse sur la route d'Alvignac, fut invité, par les gendarmes, à s'arrêter. Le motocycliste fit la sourde oreille et fila à toute allure.

Mais les gendarmes avaient eu le temps de relever le numéro de la moto « 6440 J.T. ». Et le motocycliste, prochainement, apprendra à ses dépens que le délit de fuite est puni.

MERCREDI 10 — SAMEDI 13  
DIMANCHE 14 (à 21 heures)  
Dimanche matinée à 15 heures  
BISCOT  
DANS

600.000 francs par mois  
D'après la pièce de MM. André Monezy, Eon, Albert Jean et Jean Drault.

## CAHORS

### UN PEU D'EAU, S.V.P.

Nos voisins de Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, ont été gratifiés, il y a trois ou quatre jours de bonnes ondes. Sans doute, par endroits, les ondes ont été trop abondantes et ont fait quelques dégâts.

Mais, dans l'ensemble, ces ondes ont adouci la lourde chaleur qui était subie.

Eh ! bien ! à Cahors, voilà plus de deux semaines que l'on attend un peu de zéphyr et quelques gouttes d'eau. Si la chaleur est arrivée avec quelque retard, nous n'avons rien perdu pour attendre.

En effet, la moyenne de la température, sur le Boulevard, est depuis le 22 juin, de 30 à 31 degrés minimum. Le samedi 30 juin, le thermomètre est monté à 40.

Seulement, ça ne fait pas l'affaire des citadins et encore moins celle des agriculteurs !

Toutefois, les braves citadins se fâchent, ces jours-ci : oui, ils grognent. Ont-ils tort ? Pas tout à fait.

Il y a, disent-ils avec raison, de l'eau à la rivière et une pompe d'arrosage dans le magasin de l'Hôtel de Ville.

Il faudrait remplir d'eau la pompe et celle-ci la déverserait en ville, dans les artères fréquentées, comme cela s'est toujours fait.

L'arrosage aurait un double résultat : il empêcherait à leur passage dans les rues, les autos de soulever les flots de poussière et il procurerait un peu de fraîcheur aux citadins !

Sans doute, une bonne onde serait préférable à tous les points de vue. On ! mais tombera-t-elle ? Et d'ici-là nous n'avons pas fini de claquer durant toute la journée, la même plainte contre la trop grosse chaleur !

Un peu d'eau dans les rues s.v.p. !  
L.B.

### Inventaire des plantations de tabac

L'inventaire des plantations de tabac de la commune de Cahors commencera le 15 juillet 1935. Les intéressés sont invités à régler leurs plantations en temps utile et à se rendre sur le terrain pour assister aux vérifications de culture des employés.

### Examens de droit

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jean Bonnefous, fils du distingué greffier en chef du tribunal civil de Cahors, vient d'être reçu aux examens de droit de 2<sup>e</sup> année devant la Faculté de Paris. Nos félicitations.

### Sciences politiques

Nous avons annoncé que notre compatriote, M. Georges Maury, fils de M. Maury, chirurgien-dentiste et de Mme Maury, professeur de musique, avait été reçu à la première année du droit. Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Maury vient de subir avec succès l'examen de première année des sciences politiques devant la Faculté de Paris. Nos félicitations.

### Baccalauréat

Philosophie : Sont admissibles : MM. Arnal, Ayrot, Bès, Mlle Bonnafé, M. Bouzou, Milles Cambon, Fournaty, Kayati, Lagard, Mlle Melon, M. Mercadier, Mlle Milot, MM. Moisset, Paillos, Milles Pradelle, Solniae, M. Soupiet.

Série B. : Sont admissibles : M. Arlet, Mlle Austruy, M. Fomboue, Mlle Fourcade, MM. Moutzat, Poujade.

Mathématiques : Sont admissibles : MM. Barel, Denois, Polack.

### La fraude

M. Durand, de Figeac, avait laissé sa voiture en stationnement à Cahors. Dans la voiture, il y avait deux fûts de vin.

Les gendarmes appelèrent le propriétaire de la voiture pour l'inviter à circuler, mais ils lui demandèrent également, les pièces de règle pour le transport des fûts.

M. Durand avait oublié de se munir de ces pièces. Procès-verbal lui a été dressé.

### Moto contre auto

Dimanche soir, vers 11 heures, une moto sur laquelle se trouvaient Robert Vigier, 24 ans, cultivateur à Anzac (commune de St-Projet) et Anselme Penchenat, soldat au 19<sup>e</sup> train des équipages est entré en collision avec une auto pilotée par M. O. Léry, directeur des Abattoirs de Toulouse.

Robert Vigier et Penchenat furent violemment précipités sur la route. M. le docteur Coulon leur donna les premiers soins et ordonna leur transport à l'hôpital de Cahors.

Tous les deux avaient la cuisse gauche fracturée. Dans la journée de lundi, le jeune Robert Vigier a été amputé.

### Blessé par une faucille

Mme Conquet de St-Cirq-Lapopie, venait de couper de l'herbe avec une faucille et rentra chez elle, lorsqu'elle trébucha à une pierre, tomba, la main gauche appuyée sur le tranchant de la faucille. Elle a reçu les soins de M. le docteur Ouvrier qui la fit transporter à l'hôpital de Cahors, pour une intervention chirurgicale.

### Fête nationale du 14 juillet

La municipalité nous communique :

La municipalité de Cahors, pour répondre à l'appel des circonstances et rendre à la fête du 14 juillet sa pleine signification historique et civique, organise ce 14 juillet, à 10 heures du matin un rendez-vous de la population républicaine devant la statue de Cambetta.

Plusieurs maîtres de l'enseignement public rappelleront par des lectures les souvenirs et les leçons du 14 juillet 1789.

Le Maire de la Ville parlera au nom du Conseil Municipal.

Une place autour de la statue sera réservée aux associations républicaines et corporatives.

L'ordre ne devra pas être troublé par des chants ou des propos contradictoires : le maintien de l'ordre sera confié à la bonne volonté de chacun et à la dignité de tous.

### Orphéon de Cahors

A l'occasion de la fête du 14 juillet, un concert gratuit est organisé au théâtre par l'Orphéon de Cahors et l'Orchestre Symphonique.

Le programme comprendra une partie de concert et se terminera par une « Comédie en un acte ».

Les organisateurs font appel, comme les années précédentes, aux amateurs de la ville « chanteurs et diseurs » ; une partie du concert leur sera réservée et, de plus, ceux qui auront reçu du public le meilleur accueil, recevront une récompense, sur les « 100 francs », alloués par la municipalité pour cette épreuve.

Se faire inscrire au Café de la Promenade et tous au théâtre le 14 juillet à 2 heures et demie.

### Pour une remise de décorations

Une remise de décorations devant avoir lieu prochainement à Cahors au cours d'une prise d'armes, les anciens militaires susceptibles d'être décorés sont priés de vouloir bien remettre leur déclaration, avec l'avis de nomination, au bureau de garnison.

La date de la cérémonie leur sera communiquée ultérieurement.

### Musique militaire

M. Crassou, ancien chef de musique au 7<sup>e</sup> d'infanterie, à Cahors, actuellement au 3<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé au 14<sup>e</sup>, à Toulouse.

### Distribution de prix

La distribution des prix aux élèves du lycée Gambetta aura lieu samedi matin, sous la présidence de M. le docteur Calvet, Président du Conseil d'arrondissement, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Cahors.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Picon, agrégé de philosophie.

La distribution des prix aux élèves du lycée Clément-Marot aura lieu samedi, à 15 heures, sous la présidence de M. de Monzie, député du Lot, maire de Cahors.

### L'affaire de Douelle

Ainsi que nous l'annoncions, bien que la plainte ait été retirée par la mère de la jeune fille, M. le Procureur de la République a inculpé les nommés A... M... et M..., de violences et outrages publics à la pudeur.

### Obsèques

Dimanche matin, à 11 h. 45, ont été célébrées les obsèques de M. François Calméjane, industriel, décédé à Toulouse, à l'âge de 65 ans.

M. Calméjane, qui était le gendre du regretté M. Clary, l'ancien député en chef des octrois de Cahors et le beau-frère de M. Teyssonnières, avait habité Cahors pendant plusieurs années.

Nous adressons à Mme Calméjane, à ses enfants, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Montfort, le restaurateur bien connu, de la rue Dominici, décédé à l'âge de 62 ans.

Ses obsèques ont été célébrées, dimanche soir, à 5 h. 15, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous prions Mme Montfort et toute la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

### Noyé

M. Trémolières Jean, 68 ans, propriétaire à Pradines, avait disparu, samedi de son domicile, lorsque dimanche matin, on trouvait un paquet de vêtements sur la berge du Lot.

On fit des recherches dans la rivière et, vers 11 heures, un cadavre fut retiré de la rivière en aval de Pradines, en face le poste d'aiguillage de la ligne de Libos.

C'était le cadavre de Trémolières. On ignore s'il y a eu accident ou suicide.

### Vol de poissons

M. Laurié, propriétaire à Concores, possède un vivier où il a placé des truites. Ces jours derniers, il constata que l'on avait détruit une certaine quantité de poissons. Il a porté plainte.

### Sur la machine

Entre Cahors et St-Clair, en balayant le tablier de sa machine, M. Grellon, chauffeur au dépôt de Montauban, a été projeté sur la tige de la prise d'eau et a été blessé au côté gauche.

### Herbes incendiées

Dans une friche, appartenant à M. Maratuech, et située en bordure de la voie ferrée, près de la villa Paul, le feu a pris à des herbes. Grâce au concours de témoins, il a été rapidement éteint.

### Association Professionnelle (Ecole Normale de Musique)

Le samedi 6 juillet a eu lieu au Théâtre Municipal le 10<sup>e</sup> exercice-concert donné par les élèves de l'Ecole de Musique, dirigée par MM. J.-B. Nouyrit et Lucien Gaubert.

Sous le titre original et fantaisiste « Dans la coupe de Jouvence : jeune musique et vieux Cahors », notre compatriote, M<sup>e</sup> Calméjane-Course fit une très brillante causerie où la plus simple cordialité ne cessa pas de se mêler à la profondeur de la pensée.

Avec la richesse étincelante de vocabulaire que tous les cadurciens connaissent, M<sup>e</sup> Calméjane-Course dit son amour de la musique et combien il déplorait de voir la jeunesse, sous prétexte de sport et d'action, se détourner de cet art. Pourtant les musiciens furent parfois des hommes d'action ; témoin Paderewski qui ressuscita sa patrie, la Pologne, réalisant le vieux rêve si souvent écrit par Chopin, Napoléon (homme d'action s'il en fut) aimait la musique et Mussolini y consacra deux heures par jour.

La musique est essentiellement affective ; elle s'adresse à notre cœur, à notre âme, à nos sens. Elle jaillit de nous comme l'instinct. Elle peut donc être sentie par les gens les moins cultivés. Les sauvages ont leurs musiques — les pâtres de l'antiquité jouaient de la flûte sous les étoiles.

La musique, mieux qu'aucune parole, peut exprimer la nature. Les grands sentiments collectifs des foules se traduisent par les hymnes nationaux. Et la musique est jeune, parce qu'elle est la ronde éternelle qui accompagne la vie des hommes. Il y aura toujours des chansons sur les bergeaux, des chants pour apaiser la douleur, la tristesse ou la mort.

Aimer la musique, c'est donc, pour M<sup>e</sup> Calméjane-Course, se remettre toujours dans « la Coupe de Jouvence ».

M<sup>e</sup> Calméjane-Course est heureux que dans notre ville on apprenne aux enfants à aimer la musique.

Le Lot a donné à la France quelques musiciens : Combarieu ; les chanteurs Soulaçoix et Mouliérat et, enfin, de nos jours, après avoir étonné le monde par son talent de flûtiste, Philippe Gaubert est devenu notre chef d'orchestre national et un grand nom de la musique française contemporaine.

La causerie de M<sup>e</sup> Calméjane-Course fut très vivement applaudie.

La deuxième partie du programme comprenait l'audition des élèves.

Mlle Labarthe « ouvrit le feu » avec « Le Vieux Moulin », puis Mlle Benazet, M. Noen, Mlle Diry, Mlle Bord, M. Moulène, M. Caussé exécutèrent divers morceaux. Ces jeunes élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année, jouèrent avec goût et application, surmontant un « trac » bien compréhensible si l'on considère leur jeune âge et la terrible émotion que provoque toujours le fait de paraître en public pour la première fois.

Mlles Lorcery, J. Cannac, Jouyion, M. Garrou, Mlle Joffre, Mlle A. Cannac, M. Besse, Mlle Deleuze, Mlle Garabos, dans des œuvres de Pesse, Vivaldi, Lalo, Kreutzer, etc., ont fait preuve d'une technique remarquable, d'un style très sûr d'un joli sentiment et d'une belle sonorité.

Ces élèves, tous bien doués, forment un groupe vraiment intéressant qui fait honneur à l'enseignement de MM. J.-B. Nouyrit et Lucien Gaubert (L'exécution de « Chant Russe », de Lalo, par le jeune Besse, mérite d'être signalée).

Trois morceaux d'ensemble exécutés de façon parfaite, terminèrent cette soirée.

Le public manifesta sa satisfaction par de longs applaudissements.

Nous tenons à féliciter très chaudement M. J.-B. Nouyrit, dont les élèves sont très en progrès et qui, loin de toute vaine publicité poursuit sa tâche avec persévérance et avec une belle conscience professionnelle.

Nous associons à ces éloges, M. Lucien Gaubert qui accomplit samedi au piano d'accompagnement, de véritables tours de prestidigitateur.

### Les « Amis de l'Harmonie »

Programme du jeudi 11 juillet, 21 heures, Allées Fénélon :

1<sup>o</sup> Allégo Militaire, XXX ; 2<sup>o</sup> Le Mariage Secret, ouverture, Cimarosa ; 3<sup>o</sup> Lucrèce Borgia, grande fantaisie pour clarinette (soliste) : M. Caussé, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire, Donizetti ; 4<sup>o</sup> Ballet d'Isoline, Messenger ; 5<sup>o</sup> Cortège de Bacchus, Léo Delibes.

### Encore le braconnage

Le sieur Marmié, 69 ans, cultivateur à Puy-l'Évêque, était occupé à poser une nasse dans le bief réservé de la Société de pisciculture. Les gendarmes le surprirent et lui dressèrent procès-verbal.

### Accident d'auto

Une auto pilotée par M. Fabre, mécanicien, rue Brives, à Cahors, est tombée dans un pré à Cabessut, près de la Guinguette.

M. Fabre a été légèrement contusionné, mais la voiture est en mauvais état.

### Triple contravention

Une triple contravention a été dressée contre M. Delpy, marchand ambulancier à Brive, par la gendarmerie de Gourdon : 1<sup>o</sup> pour défaut de récépissé de déclaration ; 2<sup>o</sup> pour défaut d'inscription au registre du commerce ; 3<sup>o</sup> pour défaut de patente.

### LES MYOSOTIS

Au camp de vacances de Villesèque

La Société « Les Myosotis » vient de donner une série de fêtes qui furent très brillantes, dont quelques-unes eurent pour témoin le théâtre de Cahors, il y a quelques jours à peine.

Les animateurs de ce groupe, qui comporte 110 jeunes filles, ont voulu les récompenser de leur belle tenue et de leur application, sous la forme d'une promenade pique-nique qui se passa jeudi dernier au camp de vacances de Villesèque.

Vers 2 heures et demie, par une belle après-midi, 4 grands cars déversèrent leurs occupants (les 110 Myosotis) au seul du château de Caminade. Les propriétaires, Mme et M. St-Roux, les attendaient. Ce fut une réception des plus cordiales, faite avec une grâce infinie par les généreux et aimables hôtes, auxquels l'on doit le camp de vacances de Villesèque, qui se trouve dans les dépendances du château.

Toutes sortes de jeux étaient à la disposition des excursionnistes, terrains pour ballon et volley-ball, piste de danse, douches en forêt, etc.

Nos Myosotis prirent un bol d'air et se livrèrent joyeusement à leurs jeux favoris.

Il y eut, cela va sans dire, un goûter, où la Présidente, Mme Affilé, prononça cette charmante allocution :

« Mesdames, Mesdemoiselles, Mes-

sieurs, « Je ne suis pas qualifiée pour faire un discours. Néanmoins, je tiens à vous exprimer la joie que me vaut l'honneur de présider votre Société. Aujourd'hui vous me voyez toute heureuse de me trouver parmi vous dans ce beau château de Caminade dont Mme et M. St-Roux sont les sympathiques propriétaires.

« Il ont été à la fois heureux et touchés de voir que notre choix ait désigné le camp de vacances de Villesèque comme cadre à notre pique-nique.

« Je vous remercie, Milles, de votre grand dévouement et de votre belle tenue montrés dans nos fêtes spirituelles si appréciées du public. Gardez toujours le même courage et pensons déjà à faire plus beau l'année prochaine.

« Remercions aussi notre chère Mme Deleuze dont, toutes, vous connaissez le travail et l'amabilité qu'elle montre à votre égard. C'est grâce à elle et à notre Directeur, M. Deleuze, que la Société a pris un si bel essor.

« Merci au distingué metteur en scène de « Faites ce que je dis » où toutes les actrices, en particulier Mlle Olive dans le personnage du Petit Trot, tinrent si bien leur rôle.

« Vous avez sans doute deviné de qui je veux parler, c'est de Mme Lafargue qui nous reçoit toujours avec un aimable sourire dans son coquet bureau égayé, l'été, de belles fleurs et l'hiver d'un bon feu.



**Société de Pisciculture du Lot**  
L'Assemblée générale de la Société s'est tenue le samedi 6 juillet, à la mairie de Cahors, sous la présidence de M. Gau.

Il s'agissait d'organiser le concours interdépartemental de pêche, fixé au dimanche 28 juillet, qui se fera dans le bief de l'Avron. Aucune modification n'a été apportée aux règlements antérieurs.

Sur présentation de leur carte, les concurrents seront inscrits par M. Vidaille, bourrelier, boulevard Gambetta. Un exemplaire du règlement leur sera remis. La distribution des lots se fera le soir, vers 9 heures, sur la place Aristide-Briand. Un bal public clôturera la fête.

En raison de l'importance exceptionnelle du concours de cette année (plus de 5.000 fr. de prix), les trois premiers seront de 500, 300, 200 fr. Nous engageons vivement tous les pêcheurs à se faire inscrire le plus tôt possible. Le registre d'inscription sera irrévocablement clos le vendredi 26 à 19 h.

Ce concours est ouvert à tous les membres des Sociétés de Pisciculture moyennant un droit d'inscription de 2 fr.

A tous les commerçants qui ont bien voulu offrir un lot, le Conseil d'administration et les membres de la Société de Pisciculture du Lot adressent leurs meilleurs remerciements.

Pour le Bureau, le Secrétaire, E. DELHES.

#### Rallye-ballons

Voici la liste des prix offerts pour les rallye-ballons des 9 et 10 juin :

Livrets de caisse d'Epargne offerts par la Chambre de Commerce du Lot, l'Aéro-Club du Quercy, le Comité des Fêtes, le Comité du bal ; Livrets de cent francs de rente viagère offerts par MM. Colomb, Cabessut, Maureille ; Appareils photos offerts par le Comité des Fêtes, M. Heilles, pharmacien, M. Baron, opticien, M. Vigié, photographe, la Maison Lumina et des donateurs anonymes ; une robe offerte par Mme Constant « A la Toison d'Or » ; de nombreux livres offerts par les Librairies Frances, Delsaud, Ricard, Ludo Rollés ; des jouets offerts par le bazar Nicolaï, la pharmacie Lestrade, MM. Larive, Alayrac, André Laroché ; des friandises offertes par les pâtisseries Salabert, Combalbert, Deneux, Lavergne, l'épicerie Salgues-Bellecroux, MM. Brugidou et Murat, une ceinture offerte par M. Barrière, des parfums offerts par MM. Larrière, Lestrades, Garnal, Alphonse, une glace offerte par la Maison Bouzerand-Bernès ; un cadre offert par M. Bouzerand ; un collier offert par M. Vidaille.

Ces prix sont divisés en quatre parts. La première est affectée au rallye-ballon du 9 juin. Les gagnants peuvent les retirer à la Chambre de Commerce du Lot, quai Cavagnac, depuis le 8 juillet jusqu'à la fin du mois.

La seconde est attribuée au concours de cartes et la troisième réservée au rallye du 16 juin des orphelins de Cahors.

La quatrième part est enfin attribuée aux personnes qui nous ont retourné les dix premières cartes. Les prix sont à leur disposition à la Chambre de Commerce du Lot, jusqu'au 31 juillet.

En voici la liste :

Mme Vialle à Meyssac : un livret de caisse d'Epargne ;  
M. Cère à Lacave : un appareil photo ;  
M. Vignal à Ste-Fortunade : un appareil photo ;  
Mme Loublières à Frayssinet : une glace ;  
M. Auricombe à Laval : un flacon d'eau de Cologne ;  
M. Labrande à St-Projet : une boîte de savonnets ;  
M. Bronssonboux, à St-Salvador : une ceinture ;  
M. Cirac à Martel : un collier ;  
M. Mazet à Ginouillac : un livre ;  
M. Sennac à Queyssac : un livre.

#### Arrondissement de Cahors

##### Calvignac

**Elections municipales complémentaires.** — Dimanche, 7 courant ont eu lieu les élections complémentaires en vue du remplacement du regretté Vignals Paul, décédé. M. Theil Marcellin a été élu à une forte majorité (76 voix sur 85 votants), témoignage de la sympathie qu'il compte à Calvignac. Incessamment, auront

lieu les élections du maire et de l'adjoint.

##### Luzech

**Succès scolaire.** — C'est avec plaisir que nous relevons sur la liste des candidats définitivement reçus au dernier examen du Brevet supérieur le nom de notre compatriote M. Robert Tardieu, élève de l'Ecole primaire supérieure de Cahors. Nos bien vives félicitations.

**Acte de probité.** — Le jeune Joseph Roca, âgé de 10 ans, élève de l'Ecole laïque de Luzech, trouva, sur la voie publique, un porte-monnaie contenant une petite somme. Il s'empressa de la remettre à son père qui le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Nous félicitons vivement le jeune Roca pour son acte de probité.

##### Saux

**Naissance.** — Nous sommes heureux d'apprendre que les époux Cauzit, du village de Clavel, viennent d'hériter d'un superbe garçon prénommé Claude-Jacques, leur deuxième rejeton.

Tout en félicitant les parents et tout en souhaitant prompt rétablissement à la maman, nous ajoutons que le nouveau-né est le petit-fils de Mme Vigouroux dont le mari est instituteur en retraite à St-Hilaire-sur-Garonne et l'arrière-petit-fils de M. Delrieu notre correspondant à Saux, également instituteur honoraire. Il a une bisaincée, Mme veuve Baillès, née Bessat, âgée de 89 ans, habitant au Crét, commune d'Albas (Lot).

##### Puy-l'Evêque

**Certificat d'Etudes primaires.** — L'examen a eu lieu le 6 juillet. Le nombre des candidats était de 35 garçons et 38 filles. Ont été reçus : 33 garçons et 32 filles.

Pour les écoles publiques de Puy-l'Evêque ont été admis :  
Garçons : Conté André (mention bien) ; Cauzit Bernard (mention bien) ; Dumeaux Marcel ; Pignères Jean (mention bien) ; Mahinié, au Mourou.

Filles : Celles Ginette ; Favereau Andrée ; Jipoulot Simone (mention bien) ; Laffereyrie Jeanne ; Rivière Jeanne.

##### Duravel

**Nécrologie.** — Nous avons à signaler la mort de M. Jean Ladurantie, du bourg, décédé après 6 jours de maladie. Frappé d'une congestion cérébrale, il n'a pas repris connaissance. A sa veuve, à son fils employé au P.-O.-Midi, à Paris, à sa belle-fille, nous adressons nos sincères condoléances.

**La journée du cancer.** — La somme recueillie pour la journée du cancer a été de 72 fr. 65, qui se répartissent ainsi : Muret Gergette et Viard Yvonne, 30 fr. 10 ; Pechberty Françoise et Baldès Geneviève, 18 fr. 60 ; Bataille Geneviève et Caminade Germaine, 17 fr. 80 ; Lafon Colette et Moles Fernande, 6 fr. 15. C'est toujours avec le même dévouement et la même gentillesse que nos jeunes écolières quêteent pour cette œuvre si utile et si bienfaisante ; nous les en remercions.

**Foire.** — Le 21 courant tombant cette année un dimanche, la foire de ce jour se tiendra le lendemain, 22 juillet.

Comme d'ordinaire, nos fermières voudront bien y apporter leurs denrées.

**Distribution des prix.** — Le Maire prévient le public que la distribution des prix aux élèves des écoles publiques aura lieu dimanche prochain, 17 juillet à la salle des fêtes, à 16 heures solaires.

Il invite toute la population à y assister et venir prendre part à la joie des enfants.

**Succès scolaire.** — Nous sommes heureux de féliciter, Mlle Marguerite Bru, élève du lycée Clément-Marot, fille de Mme Bru, adjointe à notre école de filles pour son succès à l'examen du Certificat d'études secondaires, auquel elle a été reçue avec la mention bien.

#### Arrondissement de Figeac

##### Tauriac

**Compatriote.** — Notre compatriote M. Marcel Prat, est nommé garde républicain à Mirande (Gers). Félicitations.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Gourdon

**Conseil d'arrondissement.** — Le Conseil d'arrondissement s'est réuni le 2 juillet. Etaient présents : MM. Dauliac, Chassaing, Mespoulet, De Fontenille, Delmas, Gouyguet et Laquière. Absents excusés : MM. Mazet et Pouzalgues. M. Vernay, sous-préfet, assiste à la séance. Il dépose sur le Bureau le dossier des affaires et déclare ouverte la première partie de la session de 1935.

Sous la présidence de M. Delmas, doyen d'âge, le Conseil procède à l'élection de son bureau définitif.

A l'unanimité, ont été élus : Président : M. Mazet ; Vice-Président : M. Pouzalgues ; Secrétaire : M. Chassaing. M. Delmas, en raison de l'absence de M. Mazet garde la présidence de l'assemblée.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le Conseil d'arrondissement désigne à l'unanimité M. Mespoulet pour faire partie de la Commission chargée de répartir, en 1935, les permis de culture des Tabacs dans l'arrondissement de Gourdon.

M. le Président donne ensuite connaissance des rapports des Chefs de Service.

Les rapports de MM. le Directeur des Contributions Indirectes, le Directeur de la Culture du Tabac, le Trésorier-Payeur Général du Lot, le Caissier de la Caisse d'Epargne de Gourdon, le Caissier de la Caisse d'Epargne de Souillac, ne soulèvent aucune objection. Mais, à la lecture du rapport de M. l'Ingénieur Principal du Service Vicinal, M. Chassaing fait observer que sur les chemins vicinaux classés dans le réseau des chemins de grande communication, aucun cantonnier n'a été affecté. Il demande que cette lacune soit comblée.

Et M. Dauliac demande au Conseil de vouloir bien inviter le Service vicinal à faire connaître à quelle époque seront entrepris les travaux de réparations de la route de Gourdon à la Vallée de la Dordogne, par Nozac et Lamothe-Fénelon.

A la lecture du rapport de M. le Directeur des Postes, M. Gouyguet demande au Conseil de vouloir bien prier le Service compétent d'envisager la possibilité de faire figurer désormais sur le tableau comparatif des recettes effectuées dans les divers Bureaux de Poste de l'arrondissement de Gourdon, les établissements secondaires.

Le Conseil adopte les propositions et entérine les demandes de MM. Chassaing, Dauliac et Gouyguet.

M. le Président donne connaissance du rapport de M. l'Ingénieur en Chef concernant l'entretien des chemins de grande communication et la fixation de la part contributive des communes pour 1936. A l'unanimité, le Conseil d'arrondissement adopte les conclusions du rapport de M. l'Ingénieur en Chef, c'est-à-dire l'affectation totale des prestations aux chemins vicinaux ordinaires et l'attribution des 2/3 des cinq centimes aux chemins de grande communication.

##### Les vœux suivants sont adoptés :

« Le Conseil d'arrondissement émet le vœu que soit réalisée l'inversion du circuit de poste automobile rurale de Souillac à Souillac par Pinsac, Lacave, Meyronne, St-Sozy et le Pigeon, et à ce sujet attire l'attention de l'Administration des Postes sur l'intérêt qu'il y aurait, pour la réalisation des projets de cette nature, à n'exiger que l'adhésion de la majorité des communes intéressées et non l'unanimité. »

Sur la proposition de M. Mespoulet, « Le Conseil d'arrondissement émet le vœu que les chemins de Grande Communication N° 21 G.-E. de Lamothe-Fénelon à Souillac, par Nadaillac et la route N° 21 G.H., de Fajales à Payrac, soient dotés de bornes kilométriques. »

Sur la proposition de MM. Laquière, Chassaing et Dauliac,

« Le Conseil d'arrondissement, considérant que les habitants, résidant dans les localités desservies par la

ligne de Souillac-St-Denis-Martel ne peuvent se rendre dans la région de Gourdon-Cahors et rentrer dans la même journée, émet le vœu que la Compagnie d'Orléans assure un service journalier permettant aux usagers de la région Nord de pouvoir faire le voyage St-Denis-Gourdon-Cahors et retour du matin au soir. »

Le Conseil d'arrondissement, « Considérant que le prix actuel de l'électricité est pour ainsi dire prohibitif pour les habitants de nos campagnes si durement éprouvés par la crise, demande aux Pouvoirs publics et à nos représentants au Parlement d'intervenir auprès des Compagnies concessionnaires pour diminuer pour les consommateurs le prix de revient de l'électricité en supprimant notamment la prime fixe et en diminuant le prix de location du compteur. »

« Le Conseil d'arrondissement, ayant eu connaissance que des demandes d'allocation de solidarité ont été refusées par le Juge de Paix parce que n'ayant pas été transmises dans les délais légaux, ému de cet état de choses qui est dû en partie à l'ignorance par les sinistrés des instructions régissant la question,

« Emet le vœu que toutes les demandes reçues dans les Mairies soient, quelle que soit leur date, examinées avec la plus grande bienveillance et qu'à l'avenir les déclarations des sinistrés n'aient à parvenir dans les Justices de Paix qu'à l'expiration d'un délai de 30 jours après le sinistre. »

« Ce délai est, en effet, nécessaire aux maires ruraux, la plupart cultivateurs, qui ne peuvent se mettre à la disposition du public que quelques heures par jour et non d'une façon permanente pour instruire judicieusement les demandes reçues. »

« Demande que ce vœu soit transmis aux parlementaires du Lot. »

M. le Président déclare close la première partie de la session de 1935.

**Vœu d'apaisement.** — Les Conseillers d'arrondissement ont adopté, hors séance, le vœu suivant présenté par M. Chassaing :

« Les membres du Conseil d'arrondissement de Gourdon, représentant essentiellement agricole, reconnaissent la crise profonde que subit cette population si digne d'intérêt, qui supporte des souffrances qui peuvent pousser à de regrettables incidents, émus par les événements qui se sont produits à Figeac, le 15 mars dernier, qui ont pu dépasser les manifestations de légitimes revendications, demandent aux Pouvoirs Publics de vouloir bien, dans un but d'apaisement, renoncer aux poursuites intentées et faire ainsi le geste de réconciliation dans l'esprit de sentiments de fraternité républicaine par l'exemple donné par la manifestation du regroupement de toute la famille républicaine, le 14 juillet prochain. »

**Dans la Pharmacie.** — Nous enregistrions avec plaisir deux beaux succès obtenus par deux candidats pharmaciens de 1<sup>re</sup> classe, nos compatriotes.

1<sup>er</sup> Mlle Janis, fille du sympathique professeur en retraite du collège de Tlemcen, actuellement retiré dans notre ville, qui a passé brillamment la 3<sup>e</sup> année à la Faculté de Toulouse.

2<sup>o</sup> M. Meulot Henri, fils du pharmacien de la Cie d'Orléans, qui a été reçu avec la mention bien à la 2<sup>e</sup> année.

Nos vives félicitations à ces deux lauréats et à leurs familles respectives.

**AVIS AUX CHASSEURS.** — Les chasseurs de l'arrondissement de Gourdon sont priés de se munir, d'ores et déjà, de leur permis de chasse. Ils doivent pour cela remettre à la Mairie de leur résidence une demande établie sur timbre à 4 fr. Cette demande doit mentionner l'état civil et le signalement du pétitionnaire (joindre de préférence l'ancien permis). Elle doit être revêtue de l'avis du Maire et accompagnée d'une quittance de 200 francs pour les permis

généraux et d'une quittance de 54 fr. pour les permis départementaux. Ces quittances sont délivrées par le percepteur du domicile ou de la résidence du demandeur. Les mineurs doivent joindre à leur demande de permis de chasse l'autorisation de leurs parents ou de leur tuteur légal.

Il est en outre rappelé qu'aucun permis ne sera délivré directement aux intéressés par l'Administration Préfectorale. Les chasseurs devront les retirer à la Mairie où ils auront déposé leur demande.

**Inauguration du vélodrome.** — Le 14 juillet aura lieu l'inauguration du Vélodrome sous la présidence de MM. Malvy, député ; Fontanille, sénateur et Dauliac, maire.

Y participeront : Boucheron-Mouton, vainqueur des Six jours de Paris et de Saint-Etienne, recordman au Vélodrome d'hiver des 40, 50, 60, 80 et 100 kilomètres, de la 1/2 h. et des 2 h. ; Bresciani-de-Martini, deuxième du Tour d'Italie et Champion Olympique, deuxième des Six jours de New-York.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

**Salviac**  
Dans la Légion d'honneur. — Notre excellent et distingué concitoyen, M. le Commandant Gilbert Salanié, chef de bataillon au 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la rosette d'officier. Nous présentons au distingué soldat, actuellement dans nos murs, nos bien sincères félicitations.

généraux et d'une quittance de 54 fr. pour les permis départementaux.

Ces quittances sont délivrées par le percepteur du domicile ou de la résidence du demandeur.

Les mineurs doivent joindre à leur demande de permis de chasse l'autorisation de leurs parents ou de leur tuteur légal.

Il est en outre rappelé qu'aucun permis ne sera délivré directement aux intéressés par l'Administration Préfectorale. Les chasseurs devront les retirer à la Mairie où ils auront déposé leur demande.

**Inauguration du vélodrome.** — Le 14 juillet aura lieu l'inauguration du Vélodrome sous la présidence de MM. Malvy, député ; Fontanille, sénateur et Dauliac, maire.

Y participeront : Boucheron-Mouton, vainqueur des Six jours de Paris et de Saint-Etienne, recordman au Vélodrome d'hiver des 40, 50, 60, 80 et 100 kilomètres, de la 1/2 h. et des 2 h. ; Bresciani-de-Martini, deuxième du Tour d'Italie et Champion Olympique, deuxième des Six jours de New-York.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

**Salviac**  
Dans la Légion d'honneur. — Notre excellent et distingué concitoyen, M. le Commandant Gilbert Salanié, chef de bataillon au 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la rosette d'officier. Nous présentons au distingué soldat, actuellement dans nos murs, nos bien sincères félicitations.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

**Salviac**  
Dans la Légion d'honneur. — Notre excellent et distingué concitoyen, M. le Commandant Gilbert Salanié, chef de bataillon au 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la rosette d'officier. Nous présentons au distingué soldat, actuellement dans nos murs, nos bien sincères félicitations.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

**Salviac**  
Dans la Légion d'honneur. — Notre excellent et distingué concitoyen, M. le Commandant Gilbert Salanié, chef de bataillon au 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la rosette d'officier. Nous présentons au distingué soldat, actuellement dans nos murs, nos bien sincères félicitations.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

**Salviac**  
Dans la Légion d'honneur. — Notre excellent et distingué concitoyen, M. le Commandant Gilbert Salanié, chef de bataillon au 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la rosette d'officier. Nous présentons au distingué soldat, actuellement dans nos murs, nos bien sincères félicitations.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

**Salviac**  
Dans la Légion d'honneur. — Notre excellent et distingué concitoyen, M. le Commandant Gilbert Salanié, chef de bataillon au 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la rosette d'officier. Nous présentons au distingué soldat, actuellement dans nos murs, nos bien sincères félicitations.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

**Salviac**  
Dans la Légion d'honneur. — Notre excellent et distingué concitoyen, M. le Commandant Gilbert Salanié, chef de bataillon au 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la rosette d'officier. Nous présentons au distingué soldat, actuellement dans nos murs, nos bien sincères félicitations.

Il y aura aussi les meilleurs régionaux parmi lesquels Lucien Laval, de Périgueux ; Bob Armet, champion de vitesse de la Dordogne ; Joseph Vizié, de Périgueux ; Jean Desson, champion de fond du Lot ; Antonio Pascuti, de Bordeaux ; Casimir Coullien, de Montauban ; Henri Pouzet, de Brives.

Parmi les locaux : Paul Fontanel ; Marcel Cabrié ; Jeannot Delpech ; Marcel Rodès.

Au programme : Vitesse, Omnium France-Italie, Régionale-vitesse, Elimination, Poursuite. Grand prix des commerçants de Gourdon.

#### N'attendez pas que vos rhumatismes s'aggravent

Si vous êtes arthritique nous vous conseillons d'employer sans retard le Gandol. Vous apaiserez ainsi vos douleurs et éviterez toute rechute douloureuse, qu'il s'agisse de maux de reins, de goutte, de sciatique, de douleurs musculaires ou névralgiques. Le Gandol doit son action bienfaisante et durable, constamment vérifiée, à ses composés lithiniques, qui arrêtent la surproduction de l'acide urique dans l'organisme. Faites donc vos dix jours de traitement au Gandol pour 12 fr. 75. Votre estomac n'en souffrira pas. Tes phies et Pharmacie Orliac à Cahors.

#### Avis pour la rentrée des classes

Les Dames de Nevers reçoivent volontiers dans leur magnifique établissement les jeunes filles qui veulent suivre les cours de l'enseignement public, en qualité d'externes ; elles leur assurent à des prix très raisonnables le vivre et le couvert, ainsi qu'une surveillance discrète et maternelle, que les parents surtout doivent apprécier.

Pour l'admission de ces pensionnaires s'adresser à Mme la Supérieure des Dames de Nevers, rue Jean-Caviolle, à Cahors.

#### Suivez les conseils de votre docteur...

**BUVEZ DU VIN**  
mais consommez avant tout des vins sains, collés, pasteurisés, dépourvus en un mot de tout produit nocif d'origine sulfatée. Vente en bouteilles estampillées ou fûts chez les épiciers. A défaut chez

#### BORDERIES à Cahors

**MACHEIX, Dépositaire**  
17, rue du Rempart, Tél. 384.

#### ATTENTION

Pour avoir une belle tapisserie et une belle peinture, adressez-vous chez

#### M. A. NOUET

8, rue de la Chanterrie (Derrière la Cathédrale)  
Entreprise de peinture, vitrerie  
Papiers peints, décors  
Nettoyage et cirage de parquets

#### AVIS DE DETTES ET AU PUBLIC

La famille VIGNALS (tabac et épicerie à Cabessut) informe le public qu'elle ne paiera plus les dettes contractées par Monsieur Pierre-Firmin VIGNALS, qui à la suite de plusieurs congestions cérébrales, ne jouit que par intermittence de toutes ses facultés mentales, et se livre à des achats que rien ne justifie.



#### ETUDE

DE  
Maître René CHABAL, Huissier  
Successeur de Maître CONTOU  
2, Allées Fénelon, 2  
CAHORS

#### VENTE MOBILIÈRE

à suite de  
SAISIE-EXECUTION

Le public est prévenu que le samedi treize juillet mil neuf cent trente-cinq à Quatorze heures, Place Aristide-Briand, devant le Théâtre municipal à Cahors, à la requête de Monsieur le Percepteur des Contributions Directes de Cahors, il sera procédé par le ministère de Maître CHABAL, Huissier à Cahors, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets provenant de la saisie exécutoire pratiquée sur le sieur GUINOD, Distillateur à Cahors, 17, rue des Capucins et comprenant : divers meubles de bureau, une machine à écrire, sept cents bouteilles de liquides divers : anis, quinquina, anisette ; deux litres de distillateur en cuivre, des cassiers à bouteilles, une boncheuse automatique, deux machines à capuler dont une automatique, etc... Le prix de vente sera payé comptant. Signé : R. CHABAL.

Le public est prévenu que le samedi treize juillet mil neuf cent trente-cinq à Quatorze heures, Place Aristide-Briand, devant le Théâtre municipal à Cahors, à la requête de Monsieur le Percepteur des Contributions Directes de Cahors, il sera procédé par le ministère de Maître CHABAL, Huissier à Cahors, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets provenant de la saisie exécutoire pratiquée sur le sieur GUINOD, Distillateur à Cahors, 17, rue des Capucins et comprenant : divers meubles de bureau, une machine à écrire, sept cents bouteilles de liquides divers : anis, quinquina, anisette ; deux litres de distillateur en cuivre, des cassiers à bouteilles, une boncheuse automatique, deux machines à capuler dont une automatique, etc... Le prix de vente sera payé comptant. Signé : R. CHABAL.

Le public est prévenu que le samedi treize juillet mil neuf cent trente-cinq à Quatorze heures, Place Aristide-Briand, devant le Théâtre municipal à Cahors, à la requête de Monsieur le Percepteur des Contributions Directes de Cahors, il sera procédé par le ministère de Maître CHABAL, Huissier à Cahors, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets provenant de la saisie exécutoire pratiquée sur le sieur GUINOD, Distillateur à Cahors, 17, rue des Capucins et comprenant : divers meubles de bureau, une machine à écrire, sept cents bouteilles de liquides divers : anis, quinquina, anisette ; deux litres de distillateur en cuivre, des cassiers à bouteilles, une boncheuse automatique, deux machines à capuler dont une automatique, etc... Le prix de vente sera payé comptant. Signé : R. CHABAL.

Le public est prévenu que le samedi treize juillet mil neuf cent trente-cinq à Quatorze heures, Place Aristide-Briand, devant le Théâtre municipal à Cahors, à la requête de Monsieur le Percepteur des Contributions Directes de Cahors, il sera procédé par le ministère de Maître CHABAL, Huissier à Cahors, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets provenant de la saisie exécutoire pratiquée sur le sieur GUINOD, Distillateur à Cahors, 17, rue des Capucins et comprenant : divers meubles de bureau, une machine à écrire, sept cents bouteilles de liquides divers : anis, quinquina, anisette ; deux litres de distillateur en cuivre, des cassiers à bouteilles, une boncheuse automatique, deux machines à capuler dont une automatique, etc... Le prix de vente sera payé comptant. Signé : R. CHABAL.

Le public est prévenu que le samedi treize juillet mil neuf cent trente-cinq à Quatorze heures, Place Aristide-Briand, devant le Théâtre municipal à Cahors, à la requête de Monsieur le Percepteur des Contributions Directes de Cahors, il sera procédé par le ministère de Maître CHABAL, Huissier à Cahors, à



**GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE**

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...  
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.  
Teintures de fourrures, nettoyage d'ameublements, etc...  
ENVOI TOUS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors :  
Madame Louis BONNET  
3, rue des Capucins

**Offres d'emploi**

**VOUS POUVEZ GAGNER 700 A 1.000 FR. PAR MOIS**

chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratuits, timbre pour réponse. — Ecrire T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

**T. S. F.**

Importante maison de constructions d'appareils de T. S. F. à Paris, fondée en 1923, demande Agents dépositaires pour la région, au courant partie T. S. F. ayant magasin et clientèle. Ecrire avec références à M. CHEVAL, 12, rue Angélique — Vénier à NEUILLY/SEINE, qui transmettra.

**PRETS RAPIDES**

sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la commis. TAUX REDUIT, ECRIVEZ.  
Réponse gratuite  
CAISSE IMMOBILIERE  
104, rue Réaumur, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Bibliographie**

Avec je sais tout Vous saurez tout

**Je sais tout**

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un sommaire comparable à celui du N° 1<sup>er</sup> JUIN

Un article sensationnel du Dr Magnan, professeur au Collège de France : Qui ! les hommes peuvent voler de leurs propres ailes. — Attention ! Il y a danger à se bronzer au soleil : Grande enquête sur l'ensoleillement. — Pour apprendre à nager en 5 minutes. — Pour traverser la rade sans savoir nager ! — 20 articles, 6.000 lignes de texte, 200 illustrations, le numéro : 3 fr. 50

Chez Larousse

**LA MYTHOLOGIE GÉNÉRALE**

Il ne faut pas s'étonner du succès considérable qu'ont connu, dès leur apparition, les premiers fascicules de cette mythologie : à l'intérêt d'une science qui projette une vive lumière sur les aspirations des races humaines primitives et sur les mœurs des anciens peuples du globe, s'ajoute l'originalité d'un ouvrage qui dresse pour la première fois un bilan complet des divinités et des rites, sous toutes les latitudes.  
La Mythologie grecque, à qui sont consacrés les plus récents fascicules, y est comme rajeunie, par l'évocation directe du cadre où étaient célébrés les dieux hellènes. Voici — et la photographie, mise en valeur par de remarquables hé-

liogravures, prend là une place importante — les chènes de l'Ida et de Dodone, l'Olympe et ses sommets abrupts, les gorges de Delphes, etc... Des peintures de vases, des interprétations d'artistes de toutes les époques, animent cette étonnante floraison de symboles et de légendes. On comprend l'intérêt, profondément humain, de ces pages : elles font mieux saisir la genèse et la portée des mythes dont s'inspire, pendant des siècles, notre propre littérature.

**P.-O.-MIDI**  
Pour préparer vos vacances il est indispensable de vous munir du LIVRET-GUIDE OFFICIEL du Réseau P.-O.-Midi

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1935 est paru ; il comprend 2 tomes :  
Tome I, de Paris à la Loire et à la Garonne.  
Tome II, de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.  
Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

- Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.
- Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.
- Tomes I et II, avec horaires des trains, 7 fr. 50.
- Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris (13<sup>e</sup>), contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :
- Tome I, avec horaire des trains 6 fr. 25.
- Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 45.
- Tomes I et II, avec horaires des trains, 9 fr. 55.

**P.-O.-MIDI AVIS AU PUBLIC**

Le P.-O.-Midi, désireux de procurer de nouvelles facilités au commerce et de contribuer à réduire autant

que possible les mouvements de numéraire, a étendu, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1934, à toutes les gares du Réseau P.-O. la vente et l'utilisation des carnets de fiches de contrôle, déjà en usage sur le Réseau du Midi, qui permettent d'effectuer des transports (G.V., P.V. et colis postaux) sans versement d'espèces jusqu'à concurrence du montant total du carnet.

Les carnets de fiches de contrôle offrent des avantages analogues aux carnets de chèques : manipulation plus aisée et présentant moins de risques que celle des espèces ; moins d'erreurs de décomptes, enfin garanties contre les conséquences inhérentes aux pertes ou détournements d'espèces.

Ils comportent, en outre, des avantages particuliers : utilisation immédiate sans visa préalable pour provisions et n'exigeant aucune comptabilité, acceptation par toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi sans complication d'aucune sorte. Enfin l'acquéreur du carnet bénéficie d'une ristourne qui lui est versée lors de l'épuisement du carnet ou du remboursement des sommes inutilisées.

Les carnets sont de quatre séries :  
Série A : cinq mille francs.  
Série B : dix mille francs.  
Série C : vingt mille francs.  
Série D : cinquante mille francs.  
Les demandes de carnets peuvent être déposées dans toutes les gares des Réseaux d'Orléans et du Midi.

**Grands réseaux de Chemins de fer français**

**AVIS**

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les billets d'aller et retour ordinaires délivrés à partir du mardi 9 juillet 1935 seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au lundi 22 juillet 1935.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

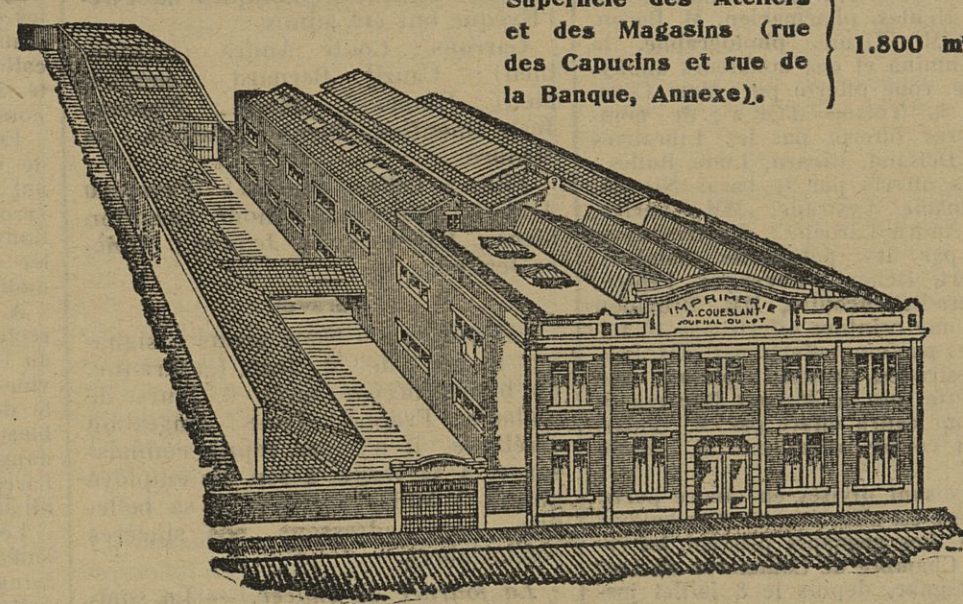
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

Avec 1000 idées jeunes et neuves

**la MODE PRATIQUE**

vous révèle comment s'en tirer

pour la Toilette la Maison les Enfants

TOUS LES SAMEDIS : 1 FR

**SERVICE D'ÉTÉ 1935**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 25	22	22	22	22	22	22
PARIS (Aust.) dép.	7 55	10 27	19 55	22	22	22	22	22
LIMOGES (arrivé) dép.	15 48	0 1	1 27	3	3	5	26	26
BRIVE (arrivé) dép.	15 57	0 4	1 35	3	3	5	42	42
GIGNAC-CRESSENSAC (arrivé) dép.	15 28	1 29	3 4	4	4	31	7	22
SOULLAC (arrivé) dép.	7 48	12 33	15 55	17	17	37	18	10
CAZOULES (arrivé) dép.	8 24	13 9	16 29	18	18	19	13	13
LA CHAP.-d-MAREUIL (arrivé) dép.	8 46	13 36	16 48	18	18	19	41	41
LAMOITHE-FÉNELON (arrivé) dép.	8 53	13 43	16 54	19	19	50	50	50
NOZAC (arrivé) dép.	8 58	13 48	16 58	19	19	50	50	50
CAHORS (arrivé) dép.	9 7	13 57	17 7	20	20	9	9	9
TOULOUSE (arrivé) dép.	9 16	14 6	17 16	20	20	9	9	9
TOULOUSE (arrivé) dép.	9 29	14 19	17 29	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	9 38	14 28	17 38	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	9 48	14 38	17 48	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	9 58	14 48	17 58	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	10 8	14 58	18 8	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	10 16	15 18	18 10	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	10 25	15 18	18 19	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	11 51	17 56	19 20	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	12 2	18 7	19 21	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	12 17	18 22	19 26	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	12 24	18 29	19 33	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	12 52	18 59	19 41	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	13 23	19 30	19 42	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	13 43	19 50	19 51	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	14 19	20 26	20 27	20	20	33	33	33
TOULOUSE (arrivé) dép.	14 50	21 7	20 28	20	20	33	33	33

(1) De Paris à Brive-Périgieux et Toulouse par Capdenac.

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , d.
TOULOUSE... d.	4 50	8 40	8 30	13 25	15 51	20 8	21 3	23 11
MONTAUBAN... d.	6 11	9 53	9 11	14 6	16 43	20 50	21 48	23 51
CAUSSADE... d.	6 50	10 27	9 30	14 6	17 17	21 10	21 10	23 51
LALBENQUE... d.	7 26	11 5	9 30	14 6	17 52	21 10	21 10	23 51
CIÉURAC... d.	7 34	11 13	9 30	14 6	18	21 10	21 10	23 51
SEPT-PONTS... d.	7 44	11 22	9 30	14 6	18 10	21 10	21 10	23 51
CAHORS... d.	7 50	11 28	9 30	14 6	18 16	21 50	22 47	23 51
CAHORS... d.	8 1	11 37	9 30	14 6	18 24	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	8 15	11 46	9 30	14 6	18 35	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	8 28	11 55	9 30	14 6	18 47	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	8 41	12 4	9 30	14 6	19	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	8 50	12 13	9 30	14 6	19 8	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	8 58	12 22	9 30	14 6	19 16	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	9 11	12 31	9 30	14 6	19 27	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	9 18	12 40	9 30	14 6	19 34	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	9 26	12 49	9 30	14 6	19 42	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	9 33	12 58	9 30	14 6	19 49	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	9 39	13 7	9 30	14 6	19 55	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	9 53	13 16	9 30	14 6	20 6	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	10 21	13 44	9 30	14 6	20 34	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	10 46	14 13	9 30	14 6	20 59	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	11 14	14 41	9 30	14 6	21 27	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	11 42	15 9	9 30	14 6	21 55	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	12 10	15 37	9 30	14 6	22 23	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	12 38	16 5	9 30	14 6	22 51	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	13 6	16 33	9 30	14 6	23 19	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	13 34	17 1	9 30	14 6	23 47	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	14 2	17 39	9 30	14 6	24 15	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	14 30	18 7	9 30	14 6	24 43	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	15 18	18 55	9 30	14 6	25 11	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	16 6	19 23	9 30	14 6	25 39	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	16 34	19 51	9 30	14 6	26 7	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	17 2	20 19	9 30	14 6	26 35	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	17 50	20 47	9 30	14 6	27 3	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	18 38	21 15	9 30	14 6	27 31	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	19 26	21 43	9 30	14 6	28 29	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	20 14	22 11	9 30	14 6	29 27	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	21 2	22 39	9 30	14 6	30 25	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	21 50	23 7	9 30	14 6	31 23	21 54	22 51	23 51
CAHORS... d.	22 38	23 35	9 30	14 6	32 21	21 54	22 51	23 51

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.  
(2) N'a lieu que les samedis, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.

**De Cahors à Libos**

CAHORS	6 29	15 20	18 41
Mercuès	6 43	15 34	18 55
Donelle (Arrêt)	6 47	15 38	18 59
Parnac	6 54	15 46	19 7
Luzech	7 7	15 52	19 13
Castelfranc	7 12	16 3	19 24
Puy-l'Evêque	7 16	16 7	19 28
Duravel	7 24	16 15	19 36
Soturac-Touzac	7 31	16 22	19 43
Fumel	7 38	16 29	19 50
LIBOS	7 48	16 40	20 1
	7 53	16 45	20 6

**De Libos à Cahors**

LIBOS... dép.	6 34	9 24	13 24	18 2
Fumel	6 42	9 31	13 31	18 9
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 19
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 26
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	13 55	